

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, No 16

le 17 avril 1974

Nouvelle phase de nos relations avec les États-Unis, 1

Exposition scientifique à Chang-hai, 2

30e anniversaire du débarquement en Normandie, 2

Programme fédéral-provincial concernant la faune, 2

La contribution du Canada à Expo 74 — un hommage permanent à la ville de Spokane, 3

Contribution à l'ONU pour le contrôle de l'abus des drogues, 4

Timbres olympiques à surtaxe, 4

Négociation d'une convention fiscale avec le Mexique, 4

Accord sur le commerce international des textiles, 4

Nouvelle forme de prévention: une voiture propre, 5

L'assurance des crédits à l'exportation, 5

Le Canada et l'observatoire d'Hawaï, 6

Modifications à l'aéroport international de Vancouver, 6

Cours d'été pour l'étude des langues, 6

Nouvelle phase de nos relations avec les États-Unis

Dans un rapport présenté au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, le 19 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, parlant des relations Canada — États-Unis a déclaré que celles-ci se sont considérablement améliorées pendant l'année écoulée. M. Sharp en a examiné les raisons et les perspectives nouvelles dans les termes suivants:

... Afin d'obtenir une juste perspective des choses, il convient de regarder au-delà des questions bilatérales. Premièrement, il y a eu la réorientation rapide et audacieuse donnée à la politique étrangère des États-Unis depuis que la doctrine Nixon a été élaborée il y a quelques années. Une politique de négociations a remplacé l'affrontement du temps de la guerre froide. Le rapprochement qui a suivi avec l'Union soviétique et les contacts avec la Chine comportent d'énormes possibilités. On explore maintenant, au travers de frontières auparavant fermées, les domaines de la détente, du désarmement et des échanges. Les États-Unis se sont retirés du Vietnam. Ils jouent un rôle actif pour favoriser un règlement pacifique au Moyen-Orient. De nombreuses institutions, ententes et relations internationales sont en voie de transformation. La période de l'après-guerre est terminée; ses structures évoluent en fonction de ce qui constitue une ère nouvelle.

L'attitude des États-Unis à l'égard de nombreuses questions internationales est analogue à la nôtre. Nos perceptions des exigences que comporte le nouveau milieu politique, commercial et monétaire se ressemblent sur bien des points.

En second lieu, il y a la dimension bilatérale. La mise en oeuvre de la nouvelle politique économique des États-Unis le 15 août 1971, a eu de profondes répercussions au Canada. Diverses questions qui se posaient essentiellement à court terme ont soulevé des incertitudes quant à nos relations à long terme. Toutefois, la réaction du Canada a été réfléchie et mesurée. J'ai dirigé une série d'études de politique afin de placer nos relations dans une nouvelle perspective. J'ai exposé au Comité, l'an dernier, les choix qui s'offraient

pour le Canada. Nous avons eu depuis un certain nombre de consultations bilatérales, notamment à l'échelon ministériel, ce qui comprend mes consultations avec M. Kissinger. Ces entretiens ont contribué à éclaircir divers aspects de nos nouvelles relations.

Ce climat amélioré est également dû au ressort dont a fait preuve l'économie des États-Unis et au changement de position de la balance de ses paiements. A la suite de ces développements, les facteurs d'irritation commerciaux et économiques d'il y a quelques années semblent avoir un caractère moins immédiat.

Il y a néanmoins plusieurs domaines d'une grande importance pour le Canada et les États-Unis, comme les ressources, le secteur économique et l'environnement, où la formulation et la mise en oeuvre de nos politiques nationales respectives ne coïncident pas nécessairement. Des consultations étroites et un esprit de maturité sont indispensables pour assurer la compréhension, par les États-Unis, de politiques qui peuvent avoir des incidences à l'égard de leurs intérêts.

D'une part, l'élaboration d'une politique canadienne de l'énergie doit par exemple tenir compte non seulement de nos besoins à longue échéance, mais aussi des conséquences de l'intention qu'ont les États-Unis de suffire à leurs besoins d'ici 1980. D'autre part, le désir du Canada d'exploiter ses ressources minières à son propre rythme et d'encourager leur transformation dans le pays même peut ne pas s'accorder entièrement avec le désir américain d'une exploitation rapide des ressources connues, d'un programme accéléré d'exploration des ressources non confirmées, et de l'importation de ressources en quantités croissantes et sous leur forme brute.

Les États-Unis resteront, dans l'avenir prévisible, le grand partenaire économique du Canada. Tout semble indiquer, de fait, une hausse possible du commerce transfrontière. Nous pouvons nous attendre à ce que certains problèmes se présentent en même temps que les avantages évidents qui découlent de ces échanges. Afin que ces problèmes ne mettent pas nos relations en déséquilibre, nous ferons confiance au processus de consultations et d'explications opportunes.

Les problèmes de l'environnement

De même que l'économie et les ressources, les politiques de l'environnement ont des répercussions directes et immédiates pour les populations des deux pays. Pour cette raison peut-être, le Canada et les États-Unis jouent depuis plus de 65 ans un rôle d'innovateurs en s'attaquant à des problèmes bilatéraux d'environnement. Depuis l'époque du Traité des eaux limitrophes de 1909, et pour ne citer que l'exemple récent de l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs, nos deux nations se sont fixé des responsabilités, des obligations et des lignes de conduite qui sont sans précédent sur le plan international. Au fur et à mesure que la capacité technologique s'accroît et que les besoins en ressources augmentent, de nouvelles mesures visant à protéger notre milieu physique et économique deviennent nécessaires. Il y a de nombreux exemples à cet égard: projets de modifications météorologiques exécutés dans un pays et pouvant avoir des conséquences dans l'autre pays; problèmes de la pollution atmosphérique transfrontière; circulation des pétroliers le long de nos côtes; pipe-lines au travers de la toundra; inondation envisagée de la vallée de la Skagit; projet de dérivation de Garrison. Ces défis doivent trouver une réponse de la part du Gouvernement. Il est à prévoir que dans la réalisation de certains objectifs communs, comme le nettoyage des Grands lacs, nous nous heurterons à des difficultés.

En conclusion, nous nous trouvons maintenant dans une nouvelle phase de nos relations avec les États-Unis, phase qui voit les deux pays s'adapter à de nouvelles conditions à l'étranger et à des politiques nationales mieux affirmées à l'intérieur de leurs frontières.

Exposition scientifique à Chang-hai

Trente-cinq fabricants canadiens d'instruments scientifiques et électroniques participeront à une exposition à Chang-hai du 16 au 26 avril 1974.

Cette exposition, organisée à l'invitation du Conseil chinois de promotion du commerce international (CCPIT), sera connue sous le nom d'"Exposition d'instruments scientifiques et électroniques du Canada".

Les industriels prendront aussi part à des colloques, mais le public en général n'aura pas accès à cette exposition ni aux colloques, le Conseil chinois se réservant d'y inviter ingénieurs, scientifiques, étudiants, représentants de sociétés commerciales et consommateurs.

Après l'exposition à Chang-hai, un groupe réunissant surtout des ingénieurs commerciaux se rendra à Pékin afin de rencontrer les responsables des sociétés commerciales chinoises, des universités et des usines.

Le matériel exposé comprendra des appareils électroniques pour aéroports, dont les radars de contrôle des aéroports, les radars météorologiques et les systèmes d'atterrissage aux instruments; également du matériel scientifique et géophysique de tous genres et du matériel de station-relais.

30e anniversaire du débarquement en Normandie

Une délégation officielle canadienne participera au mois de juin prochain, en France, aux cérémonies commémoratives marquant le 30e anniversaire du débarquement en Normandie.

La délégation canadienne, qui sera formée de parlementaires, de survivants du groupe des commandants du "Jour-J", des survivants de chacun des bataillons, ainsi que des services de soutien et de logistique, de représentants de la Marine royale canadienne, de l'Aviation royale du Canada, de la Légion royale du Canada et du Conseil national des associations d'anciens combattants sera dirigée par le ministre des Anciens Combattants, M. J. MacDonald et par l'ambassadeur du Canada en France, M. Léo Cadieux.

Pendant les deux jours du programme officiel projeté par les autorités françaises, les cérémonies canadienne et

anglaise auront lieu au cours de l'après-midi et de la soirée du 5 juin, tandis que celles du secteur américain seront tenues le 6 juin.

Le fait saillant du côté canadien sera la cérémonie du Souvenir, au cimetière de guerre canadien du Bény-sur-Mer, prévue pour 16h30, le 5 juin.

La 3e Division canadienne, la 2e Brigade blindée canadienne et le 1er Bataillon canadien de parachutistes constituaient près de 20 p. cent de la force globale d'invasion, dont les 100,000 hommes déferlèrent sur les plages de Normandie un matin de juin, il y a trente ans. Des navires canadiens, pilotés par des marins canadiens, leur avaient fait traverser la Manche pendant la nuit; d'autre part, des Canadiens aux commandes d'avions également canadiens se déployaient en un gigantesque parapluie protecteur au-dessus du théâtre des opérations. Toutefois, à la fin de cette "longue journée", les forces armées canadiennes avaient presque atteint leurs objectifs, après avoir perdu plus de 1,000 hommes.

Programme fédéral-provincial concernant la faune

L'une des Réserves de la faune les plus fameuses d'Amérique du Nord, le marais Delta, situé à l'extrémité sud du lac Manitoba, sera l'objet d'un important programme d'aménagement. C'est ce qu'ont annoncé M. Jack Davis ministre fédéral de l'Environnement, et M. Sidney Green, ministre des Mines, des Ressources et de la Gestion environnementale du Manitoba. Les deux gouvernements ont convenu de financer, à part égale, le programme d'aménagement, qui est censé se réaliser au cours des cinq prochaines années, au coût de 3.2 millions. Le rajeunissement consistera en un certain nombre de mesures de gestion destinées à faire augmenter la reproduction faunique particulièrement chez les oiseaux aquatiques et les animaux à fourrure. L'expansion des usages récréatifs du marais sera un autre avantage du programme d'aménagement. Le plan suggère qu'un comité de représentants du public soit établi afin de faciliter la communication entre les citoyens et le gouvernement provincial au cours des travaux, et aussi que des organismes privés participent au programme.

La contribution du Canada à Expo 74 – un hommage permanent à la ville de Spokane

La ville de Spokane (Washington) où se tiendra l'exposition mondiale "Expo 74", du 4 mai au 3 novembre 1974, conservera après sa fermeture un souvenir impérissable du Canada grâce à l'aménagement d'un parc naturel sur l'île Cannon, l'une des îles situées dans la rivière qui traverse le centre de la ville américaine.

Quelque 45 espèces d'arbres et de plantes vivaces provenant des parcs et des forêts du Canada seront transplantées dans le sol du terrain d'exposition réservé au Canada, lequel couvre une superficie de 40,000 pieds carrés. Une variété de petits animaux, notamment des écureuils et des tamias, seront lâchés dans le parc au cours de l'Exposition et l'on espère qu'ils s'y acclimateront et en feront leur habitat. Le parc, au caractère bien canadien, offrira aux enfants d'âge scolaire et aux étudiants qui s'intéressent à la nature, des classes de plein air qui sont, paraît-il, "uniques quant à la variété d'arbres, de plantes et de petits animaux à fourrure qu'ils pourront y observer". On aménagera également un terrain de jeu, renfermant des animaux fantastiques qui s'intégreront au paysage du parc.

Expositions de la Colombie-Britannique et de l'Alberta

Étant donné leurs préoccupations communes dans le domaine de l'environnement ainsi que leur proximité de l'État de Washington, les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta disposent d'aires d'exposition spéciales sur l'île. A l'entrée du pavillon de la Colombie-Britannique se trouve un hall d'exposition où l'on présente des exposés audio-visuels spécialement appropriés au thème de l'environnement d'Expo 74. Quant à la contribution de l'Alberta, elle consistera en un amphithéâtre à ciel ouvert où des chœurs, des orchestres de cornemuses, des troupes de danseurs et des quartets d'instruments à cordes... donneront des spectacles pour le plaisir des visiteurs qui pourront s'y rencontrer et y causer à leur gré.

Un artiste de la Saskatchewan, Russ Yuristy, chargé de concevoir et d'aménager le terrain de jeu canadien dans l'île a créé des animaux fantastiques



La "Supercorneille des Prairies", qui est à la fois une maison de récréation, une caverne et une structure sur laquelle et à l'intérieur de laquelle les enfants pourront s'amuser est l'une des étonnantes et fantastiques créatures dont les jeunes visiteurs pourront faire la découverte sur l'île transformée en terrain de jeu par le Canada à l'Expo 74 de Spokane (Washington), qui se tiendra de mai à novembre 1974. Russel

géants, faits de matériaux réutilisables ou recyclés, à l'intérieur desquels, et sur lesquels les enfants pourront jouer. Sur un côté du parc se trouve un observatoire qui surplombe la rivière mugissante et offre aux photographes amateurs une superbe vue en plongée du beau panorama de la ville sur les deux côtés du site de l'Exposition.

Le responsable du terrain réservé au Canada, M. Philippe Cinq-Mars, de Montréal, dont le violon d'Ingres est le théâtre de marionnettes, espère que ses fonctions lui laisseront suffisamment de temps pour présenter des spectacles de marionnettes aux enfants qui visiteront l'Exposition, ainsi qu'à ceux des écoles et des hôpitaux. Les hôtes du parc et du terrain de jeu viendront de toutes les parties du Canada; les pavillons de la Colombie britannique et l'Alberta auront toutefois leurs propres hôtes.

Yuristy, de Solton (Saskatchewan), a conçu ces énormes animaux canadiens qui sont fabriqués de matériaux recyclés comme du vieux bois de grange, des traverses de chemin de fer, des pneus géants, des poteaux de téléphone et des ressorts de diverses grandeurs. Après la fermeture de l'Expo 74, ils demeureront sur le terrain de jeux avec d'autres animaux canadiens qui seront eux... plus petits et vivants!

La semaine du Canada

La semaine du Canada est prévue pour la fin d'août et le début de septembre, y compris le week-end de la fête du Travail. Le carrousel de la Gendarmerie Royale et la troupe des Feux Follets présenteront alors des spectacles à Spokane. Au cours de la même semaine, une journée sera spécialement consacrée à l'Alberta et à la Colombie-britannique. Des artistes comme Gordon Lightfoot et les Irish Rovers se produiront aussi au cours de l'Exposition.

Des Canadiens s'occuperont non seulement de la restauration de l'historique île Cannon, mais aussi de nombreux autres secteurs de l'Exposition de 1974. Des artistes canadiens participeront à des séries de concerts de toutes sortes et des peintres canadiens occuperont une place importante dans des expositions d'art spécialement organisées à

Contribution à l'ONU pour le contrôle de l'abus des drogues

Un chèque de \$200,000 représentant la contribution du Canada au Fonds des Nations Unies pour le contrôle de l'abus des drogues, a été remis récemment au Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim. Le chèque a été présenté par M.S.F. Rae, ambassadeur du Canada et représentant permanent aux Nations Unies.

M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a mis l'accent sur le fait qu'il était très important pour le Canada de donner son soutien au Fonds des Nations Unies. "Le Canada et les États-Unis doivent supporter les lourdes conséquences du trafic illicite des narcotiques et donc, tout ce qui peut être fait pour endiguer le flot de telles drogues en Amérique du Nord sera bénéfique pour le Canada. Le Fonds des Nations Unies est un des moyens les plus efficaces de poursuivre cet objectif."

La subvention faite porte la contribution du Canada au Fonds des Nations Unies à \$600,000 depuis les trois dernières années. Le Canada est membre de cette Commission de l'ONU depuis sa création en 1946. Le Fonds des Nations Unies pour le contrôle de l'abus des drogues fut établi en 1970. Depuis cette date, le Canada a fait les contributions suivantes: \$150,000 pour l'année fiscale 1971-72; \$200,000 pour l'année 1972-73 et \$200,000 pour 1973-74.

Le ministre a dit que le Gouvernement canadien, en réponse à la demande faite au nom du Secrétaire général des Nations Unies, aux membres de la Commission s'est engagé à verser \$200,000 chaque année jusqu'à l'année fiscale 1975-76, soit un million de dollars au total; ceci permettra au Fonds de l'ONU de continuer des projets en cours et d'en initier de nouveaux.

Le Fonds des Nations Unies assiste les états membres à combattre le trafic des drogues illicites en remplaçant la culture de plantes dont sont extraites de telles drogues, en dirigeant des cours pour les employés s'occupant à faire renforcer les lois et pour les employés des douanes; il dirige également des conférences internationales qui révisent les programmes d'éducation sur l'abus des drogues.

Timbres olympiques à surtaxe



L'émission de trois timbres semi-postaux des Jeux Olympiques, les premiers timbres à surtaxe émis par les Postes canadiennes, connus sous le nom de "timbres-jeux olympiques" ont été mis en vente le 17 avril et représentent la troisième émission d'une série spéciale consacrée aux Jeux olympiques. Ces timbres auront une valeur nominale de 8¢ plus 2¢; 10¢ plus 5¢; et 15¢ plus 5¢. Lorsqu'un timbre semi-postal sera vendu à un comptoir postal, le bénéfice net réalisé au moyen de la surtaxe sera versé au profit des Jeux olympiques. Lorsque ce sera le Service philatélique qui vendra un timbre, le montant total, y compris la surtaxe, sera considéré comme recette philatélique et le bénéfice net, après déduction des frais, sera versé au Comité d'organisation des Jeux olympiques.

Négociation d'une convention fiscale avec le Mexique

Des rencontres ont récemment eu lieu à Ottawa entre des fonctionnaires canadiens et mexicains dans le but d'explorer la possibilité de conclure une convention fiscale bilatérale tendant à éviter la double imposition.

Au cours des discussions, les représentants du ministère des Finances du Mexique ont exprimé le désir d'obtenir des renseignements au sujet des problèmes concrets de double imposition rencontrés au Mexique par des contribuables canadiens.

Accord sur le commerce international des textiles

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre de l'Industrie et du Commerce ont annoncé le 22 mars que le Canada avait adhéré à l'Accord concernant le commerce international des textiles.

Cet accord, déposé le même jour à la Chambre des communes, avait été signé le 20 décembre 1973 sous les auspices de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT) par près de 50 pays, dont le Canada, et porte sur la masse des exportations mondiales de textiles. Son principal objectif est d'encourager l'expansion et la libéralisation progressive du commerce international des textiles, et d'assurer que ce commerce se fasse avec méthode afin d'éviter une incohérence des marchés et de la production dans les pays importateurs et exportateurs.

M. Gillespie a déclaré que cet accord permettra au Canada d'appliquer sa politique nationale des textiles dans un cadre amélioré et accepté, et aussi d'aboutir à une distribution plus équitable des importations de textiles parmi les pays industrialisés; il affaiblira les effets de distorsion sur le marché du Canada, qui se classe au premier rang pour le taux d'importation par habitant.

Les ministres ont fait remarquer que cet accord restera en vigueur pour une période de quatre ans à compter du 1er janvier 1974, et qu'il représente un sérieux pas en avant par rapport aux accords précédents sur le commerce des textiles. C'est la première fois qu'un accord, qui établit des règles agréées internationalement pour contrer la distorsion des importations, touche tous les principaux produits textiles. Toutes les restrictions au commerce des textiles en vigueur avant ce nouvel accord devront également être supprimées ou rajustées pour rencontrer ces nouvelles règles plus libérales. L'accord prévoit aussi la création d'un Organisme de surveillance des textiles, formé de huit pays signataires qui agiront à tour de rôle, afin de surveiller les mesures de sauvegarde prises en vertu de ces nouvelles règles.

L'année 1973 a été la meilleure pour le tourisme au Québec depuis l'Expo 1967.

Nouvelle forme de prévention: une voiture propre

Avant de prendre le traversier à Port-aux-Basques (Terre-Neuve), la Division de la protection des végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture vous offrira un lavage de voiture gratuit. On y a lavé 300 voitures par jour depuis 1969. Il ne s'agit pas seulement d'un service à la clientèle mais d'une mesure préventive pour empêcher l'invasion de deux ravageurs de la pomme de terre transmis par le sol, le nématode doré et la tumeur verruqueuse.

Cette même forme de prévention s'applique également à tout visiteur d'outre-mer désireux d'apporter avec lui un véhicule ou des machines agricoles ayant déjà servi.

Par ailleurs, le programme international a pour but d'empêcher une vaste gamme de parasites d'entrer au Canada et il n'existe pas de service gouvernemental gratuit de lavage de voitures tel celui de Port-aux-Basques qui fait partie du système de transport intérieur.

"Si un voyageur désire faire entrer un véhicule au Canada par bateau, il doit trouver le moyen de se conformer au règlement voulant que la voiture soit entièrement propre pour entrer dans un port canadien," déclare M. R.D. Gray, chef des opérations et des méthodes d'importation de la Division.

"Si la voiture n'est pas rigoureusement propre avant d'être chargée sur le bateau, le voyageur devra peut-être payer un autre lavage dans un port canadien avant que la voiture ne lui soit remise," ajoute-t-il.



Un inspecteur de la Division de la protection des végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture prélève un échantillon de sol sur une voiture im-

portée. Toutes les voitures ayant déjà servi doivent être lavées avant d'entrer au Canada pour empêcher qu'elles abritent insectes ou maladies.

Le programme de lavage des voitures est entré en vigueur depuis l'interdiction des expéditions de terre au Canada au début des années 60.

"La terre qui adhère aux voitures et aux autres véhicules peut transporter des germes néfastes pour les cultures canadiennes. Ces parasites ne sont pas indigènes mais pourraient s'établir au

Canada et devenir économiquement nuisibles; ils peuvent se cacher sur une voiture sale et spécialement sur des machines agricoles qui sont encore souillées de terre," d'ajouter M. Gray.

Le règlement ne s'applique pas aux voitures neuves qui sortent des usines ou aux nouveaux véhicules achetés d'un vendeur et livrés au bateau.

L'assurance des crédits à l'exportation

Les sommes consacrées aux prêts et garanties à long terme et à l'assurance des crédits à l'exportation doivent être portées respectivement à 5.1 milliards et à 1.5 milliard de dollars. C'est le but du bill d'amendement à la Loi sur l'Expansion des Exportations présenté en mars en Chambre par le ministre de l'Industrie et du Commerce M. Alastair Gillespie.

L'accroissement de ces sommes est nécessité par le remarquable succès des exportateurs canadiens au cours des dernières années. En témoignent les opérations de financement et d'assurance de la Société, qui se sont res-

pectivement accrues, au cours des deux dernières années, de 125% et 40%.

Présentement, les montants utilisés à des fins de prêts et de garanties ne peuvent excéder 1.95 milliard de dollars et 1 milliard dans le cas de l'assurance des crédits à l'exportation. En vertu du nouveau bill, du montant de 5.1 milliards destiné aux besoins de financement, 4.25 milliards seront assurés par la Société pour l'Expansion des Exportations et 850 millions de dollars par le Gouvernement. Quant à la somme de 1.5 milliard consacrée à l'assurance, la Société et le Gouvernement l'assumeront également.

La Société pour l'Expansion des Exportations est une société de la

Couronne créée afin de développer les exportations. Elle accorde des prêts à long terme aux acheteurs étrangers d'équipement et de services canadiens importants à des termes et conditions capables de rivaliser avec ceux des autres grands pays commerçants.

La Société assure également les entreprises canadiennes contre le non-paiement de leurs biens et services vendus à l'étranger. Elle garantit les institutions financières contre d'éventuelles pertes lorsque ces dernières financent des exportations, et enfin, elle assure les Canadiens contre la perte d'investissements à l'étranger qui pourraient être occasionnées par des événements politiques.

La contribution... (suite de la page 3)

l'occasion d'Expo 74. Parmi les artistes choisis figurent les noms de Paul Kane, du Groupe des Sept et d'Emily Carr.

C'est la Galerie nationale du Canada qui a prêté tous les tableaux des peintres canadiens, sauf ceux d'Emily Carr qui l'ont été par la Galerie d'Art de Vancouver et qui y seront retournés.

Mais le parc naturel de l'île Cannon restera longtemps après qu'Expo 74 aura fermé ses portes. Il restera comme un hommage permanent du Canada aux audacieux habitants de la ville de Spokane dont l'intérêt pour l'environnement a contribué au rajeunissement du cœur de leur ville et offert au monde Expo 74.

Le Canada et l'observatoire d'Hawaï

La France, Hawaï (É.-U.) et le Canada sont en train de mettre en commun leurs connaissances et leurs techniques pour construire un observatoire qui abritera le deuxième plus grand télescope au monde (voir *Hebdo Canada du 20 juin 1973*). Évoquant la participation du Canada, le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, a annoncé l'adjudication d'un contrat d'une valeur de \$800,000 à Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. de Montréal, l'une des sociétés d'ingénieurs-conseils les plus importantes du pays.

Conclu pour le compte du Conseil national des recherches du Canada, le marché prévoit la gestion des plans et de la construction des bâtiments et du dôme d'un observatoire astronomique qui s'élèvera à Mauna Kea (Hawaï).

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

L'observatoire sera aménagé à une altitude de 14,000 pieds sur un terrain de l'Université d'Hawaï.

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de France et le Conseil national des recherches du Canada ont convenu, avec l'Université d'Hawaï de former une société à but non lucratif pour administrer l'observatoire. La France et le Canada se partageront également le coût du bâtiment, du télescope et d'autres installations scientifiques. L'Université d'Hawaï, fournira le terrain, les bureaux et le logement et utilisera 15 p. cent du temps d'observation, le reste étant réparti également entre la France et le Canada.

Le télescope sera protégé par un dôme hémisphérique rotatif d'une centaine de pieds de diamètre, d'un poids d'environ 600 tonnes. L'observatoire renfermera les services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du télescope.

La date d'achèvement du projet est prévue pour la fin de 1977.

Modifications à l'aéroport international de Vancouver

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé que l'aérogare des passagers de l'aéroport international de Vancouver fait l'objet d'un très important programme de modifications et de rénovation, dont la réalisation coûtera plus de 24 millions de dollars.

Les principales modifications qu'il faudra apporter à cette plaque tournante qu'est l'aérogare, sont directement liées à l'augmentation marquée du nombre de passagers qui a été de 3,170,000 en 1972 et supérieur à 3,800,000 en 1973. Les prévisions actuelles montrent que ce nombre pourrait approcher les six millions en 1979 ou 1980.

Au moins six nouvelles portes d'embarquement pouvant desservir les nouveaux avions à réaction gros porteurs dont les principaux transporteurs aériens ont fait l'acquisition, les 747 de CP Air par exemple, seront construites. Les services de douane et d'immigration seront relogés, les comptoirs de vente des billets agrandis, des restaurants supplémentaires ouverts et le contrôle de sécurité des passagers occupera plus d'espace à chacune des extrémités de l'aérogare.

Pour minimiser les inconvénients de ces travaux, l'exécution de l'ensemble du programme sera répartie sur une période de quatre à cinq ans et une équipe de spécialistes sera basée sur l'aéroport pour coordonner le travail et la planification.

Outre les modifications et rénovations concernant l'intérieur de l'aérogare on a prévu la construction d'une aire de trafic. Elle permettra aux plus gros avions à réaction de disposer de plus de place pour manoeuvrer et se placer devant les nouvelles portes d'embarquement.

Du fait du réaménagement de certains services on disposera au rez-de-chaussée de plus de place pour les passagers et il sera possible de prévoir six carrousels pour les bagages des usagers des vols intérieurs à l'arrivée.

Cours d'été pour l'étude des langues

Une entente fédérale-provinciale a été signée récemment en vue d'offrir cet été une formation en langue seconde aux élèves du niveau postsecondaire, dans le cadre d'un programme financé par le Secrétariat d'État.

En vertu de cette entente, ratifiée par le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner et par le secrétaire général du Conseil des ministres de l'Éducation, M. Maurice Richer, 4,400 élèves participeront au programme dont le budget s'élève à 2.8 millions de dollars.

Ces cours, d'une durée d'environ six semaines, donneront aux élèves l'occasion de parfaire leurs connaissances de l'anglais ou du français et de se familiariser avec la culture qui se rattache à la langue qu'ils étudient.

La valeur de chaque bourse est établie à \$610. Le Gouvernement fédéral doit assumer les frais de scolarité et de logement mais les frais de transport, aller et retour, sont à la charge de l'élève.

Cette année, de nouveaux éléments s'ajouteront aux cours; par exemple, des chansonniers d'expression française et anglaise se rendront dans les universités participant au programme afin de s'y produire et d'initier à leurs chansons les élèves inscrits aux cours de langues.

Durant les quatre dernières années, un total de 11,400 élèves ont suivi des cours de langue seconde dans le cadre de programmes semblables.